

Ministère d'Etat.

Beaux-Arts.

Sommaire.

Paris, le 27 Jbre 1856.

322

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous transmettre, conformément à l'article 33 des Règlements, copie du Rapport de l'Académie des Beaux-Arts sur les travaux des Pensionnaires de l'Académie Impériale de France à Rome, pendant l'année 1855.

Je crois devoir vous informer, Monsieur le Directeur, que j'ai décidé que le tableau de M. Baudry; le supplice d'une Vestale et le groupe en marbre de M. Gummy: le Retour de l'Enfant prodigue, seraient acquis au compte du Budget du Ministère d'Etat; L'Académie, dans son Rapport, avait appelé mon attention sur ces deux ouvrages.

Agreés, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre d'Etat,
Léon Meyer

M. Schuch, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome.